



Concours STIC/GIC/A2GP session 2016

Composition : **Français 2**

Durée : **3 Heures**



Institut National Polytechnique
Félix Houphouët – Boigny
SERVICE DES CONCOURS

DEMOCRATIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE EN AFRIQUE FRANCOPHONE

L'*écroulement des régimes autoritaires* survenu en Afrique (francophone) depuis 1990 a suscité l'espoir dans de nombreux pays, autant qu'il a engagé ceux-ci dans une transition vers des régimes, ouverts aux paramètres de la démocratie. Certains pays (Benin, Sénégal, Mali) se sont dotés d'un système démocratique progressif ou l'on observe le multipartisme, l'alternance électorale, la progression des libertés civiles, de même que la consolidation des sociétés civiles (ONG, organismes communautaires, association professionnelles et autres groupes, etc.). Désormais, ces dernières agissent comme groupes de pression et jouent un grand rôle dans l'expression des aspirations populaires. D'autres pays, comme le Togo, la RDC, le Cameroun, etc..... déploient des efforts qui, hélas, n'ont pas encore engendré une acceptation minimale de règles du jeu partagées : la stratégie du bras de fer est la norme et toute crise politique devient une crise du régime opposant les responsables politiques au pouvoir et les oppositions désunies et en crise permanente. Blocage, essoufflement, tentatives de restauration des régimes autoritaires, etc., observés dans ces pays après l'euphorie de 1990-1991, ont révélé à la fois l'indétermination, l'incertitude et les difficultés des processus démocratiques. D'autres pays enfin (Côte d'Ivoire, les deux Congo, Centrafrique, Burundi, Guinée) pataugent dans un processus instable, caractérisé par des conflits armés avérés ou latents, des coups d'Etat, l'absence d'Etat de droit, etc..., qui menacent la stabilité. Tous ces cas de figure montrent que la démocratie demeure un idéal à atteindre, et, donc, un projet à réaliser dans ses multiples dimensions politique, économique et sociale.

Si cet idéal a un sens, c'est celui de convertir les pays africains francophones en un espace public bâti sur le débat pluraliste, sur les institutions qui garantissent le succès de ce débat dans le jeu serein des pouvoirs et des *contre-pouvoirs*. C'est aussi celui de les doter d'une démocratie fondée sur la force de la rationalité qui cherche les solutions les plus fertiles aux problèmes des populations, et sur l'éthique d'une responsabilité collective dans la quête de la justice sociale et du bonheur du plus grand nombre pour l'efficacité des choix politiques, économiques, sociaux et culturels. Il ne s'agit pas seulement de rendre les pays « démocratique », mais il faut aussi les rendre vivables. Dans ce sens, la démocratie apparaît comme une vaste interrogation sur les pratiques politiques, l'espace politique, les questions et les situations socioéconomiques complexes et déplorables qui « travaillent » encore les sociétés africaines d'aujourd'hui. La mutation qu'impose le processus oblige à penser la démocratisation comme une nécessité pour l'épuration des mœurs politiques, pour la production des services qui, en plus d'être faible, est rongée par des formes africaines de corruption, tant au sommet de l'Etat qu'au niveau des appareils administratifs et para-administratifs. Elle est aussi une nécessité pour des minorités ethniques, des catégories sociales, y compris les femmes et les enfants, des groupes défavorisés etc., qui n'ont pas toujours la liberté et les moyens de se protéger contre l'arbitraire et de se faire entendre afin de peser sur les décisions qui affectent leur existence. Elle est enfin une nécessité pour de nouvelles formes de gestion sociaux et sanitaires sont dégradés. Le rapport mondial 2003 du PNUD sur le développement humain indique, du moins pour les pays africains, une croissance économique insignifiante, une extrême pauvreté, des légers en éducation, des inégalités des revenus, etc.

La dernière décennie du XXe siècle a été marquée par une véritable prise de conscience des questions environnementales tant au niveau mondial que national, avec l'injection dans le Rapport Brundtland du concept de développement durable. Dans son entendement, ce concept désigne un développement fondé sur la gestion attentive des ressources pour le bien être des générations actuelles, mais soucieuse de ne pas compromettre celui des générations futures. Cette prise de conscience a été concrétisée par l'adoption en 1992 au sommet de Rio d'un programme de travail dit « Agenda 21 » qui sert aujourd'hui de base de discussions dans les forums nationaux et internationaux. Comme corpus théorique, le concept de « développement durable » a une dimension

environnementale importante, mais non exclusive, qui est doublée, dans la sphère économique, de dimensions humaine et sociale. Autant que la première, ces dernières visent l'amélioration du bien-être humain (ou son maintien) par des caractéristiques personnelles (éducation, santé, libertés individuelles etc.) ou collectives (démocratie, cohésion sociale, niveau et répartition des richesses, etc.)

De par les espoirs placés en eux, la démocratie et le développement durable ne sont autre chose que deux objectifs hautement désirables, deux projets dont la finalité principale est la recherche et l'amélioration du bien-être de tous. Leurs défis sont divers, complexes et inter-reliés, à tel point que la poursuite de l'un ne peut signifier l'abandon de l'autre. Cette lecture nous éloigne du discours stérile qui disait « développez-vous d'abord et vous vous démocratiserez après » ou bien « démocratisez-vous d'abord et vous vous développerez après » et qui a été dénoncé dans certaines analyses. D'où la pertinence de cette idée soutenue dans un rapport récent de l'Unesco : « Pour se consolider, la démocratie politique doit trouver son prolongement dans des mesures économiques et sociales qui favorisent le développement, de même que toute stratégie de développement a besoin, pour être mise en œuvre, d'être validée et renforcée par la participation démocratique ».

Martin Kalulambi PONGO
Politiques N°1- Novembre 2008
≈ 800 mots

QUESTIONS

I- VOCABULAIRE

Expliquez les expressions suivantes selon le contexte :

- Ecrroulement des régimes autoritaires (§1 1.1) ;
- Contre-pouvoir (§2 1.3)

II – RESUME

Résume le texte proposé en 150 mots avec une marge de tolérance des $\pm 10\%$.
Indiquez à la fin du résumé le nombre de mots utilisés.

III- DISCUSSION

« Il ne s'agit pas seulement de rendre les pays « démocratiques », mais il faut aussi les rendre vivables ».

Dans un développement composé, à l'aide d'exemples précis, étayez cette affirmation de l'auteur.
